

Compte-rendu de l'AG - 31 janvier 2024

Ordre du jour :

- Présentation des nouveaux membres du bureau ; conseil d'administration ; secrétariat général ;
- Point sur les délégués régionaux et départementaux ;
- Vote sur le rapport financier et d'activité 2023 ;
- Vote sur le montant des cotisations 2024 ;
- Vote sur le budget prévisionnel 2024 ;
- Modification des nouveaux statuts ;
- Lancement du projet "Jeunes et Citoyen" ;
- Point sur les événements à venir.

Présentation des nouveaux membres du bureau ; conseil d'administration ; secrétariat général

Florent ROSSI introduit l'assemblée générale en remerciant tous les membres présents, en présentiel et en visio-conférence. L'occasion de rappeler que, depuis l'élection d'octobre 2022, de nouveaux membres ont été intégrés au bureau et au conseil d'administration.

Antoine SIGWALT intègre le bureau en février 2023 en tant Vice-président en charge des partenariats et au développement de l'association,

Solal GEA est nommé Secrétaire général en février 2023, nommant ainsi 4 délégués généraux :

- Hélène POLLOZEC, déléguée générale à l'Outre-mer ;
- Thibault CHANCY, délégué général aux séminaires et aux formations ;
- Thomas VAUTRIN, délégué général à la communication ;
- Benjamin HUIN-MORALES, délégué général à l'animation des commissions.

Point sur les délégués régionaux et départementaux

Florent ROSSI rappelle le rôle des délégués régionaux et départementaux en annonçant la nomination de **Raphaël REMBEAULT**, en tant que délégué régional de la région Nouvelle-Aquitaine.

La situation complexe de la région Bretagne est abordée, en précisant qu'aucun délégué régional ne sera nommé pour l'instant. La priorité de cette région est au dialogue et à la collaboration. Un délégué régional sera nommé *a posteriori*.

Pas de vote nécessaire.

Vote sur le rapport financier et d'activité 2023

Le rapport financier et le rapport d'activité sont présentés de manière distincte. Le premier par **Paul BAUMELOU**, le second par **Florent ROSSI**.

Concernant le rapport d'activité, **Florent ROSSI** rappelle les temps forts 2023 :

- Réunion des délégués départementaux en février 2023 ;
- Commission sur la conciliation entre mandat et vie personnelle, propositions et tribune ;
- Dîner de rentrée de l'AJEF au Sénat ;
- Journée des médias ;
- Partenariat avec les associations étudiantes ;
- Atelier parlementaire avec Rémi CARDON et Arthur DELAPORTE ;
- Rencontre avec les ministres Sonia BACKES et Dominique FAURE ;
- Campus de rentrée ;
- Audition de Solal GEA au Sénat en vue de la réforme du statut de l'élu local.

Paul BAUMELOU expose le rapport financier. Le budget pour l'année 2023 est en positif, avec 11 495 € de recettes et 7 028,95 € de dépenses. Pas d'observation particulière.

Le rapport d'activité est **adopté à l'unanimité**.

Le rapport financier est **adopté à l'unanimité**.

Modification du montant des adhésions pour 2024

Jusqu'à présent, le modèle d'adhésion est basé sur 3 critères :

- primo adhésion : 5 €
- adhésion élu non indemnisé, étudiant, chômeur : 10 €
- adhésion élu indemnisé : 20 €

La modification tend à **supprimer la primo adhésion**, initialement établie afin de rendre attractive l'adhésion à notre association. Cette dernière s'étant considérablement développée depuis un an. voici la proposition du nouveau modèle d'adhésion :

- adhésion élu non indemnisé, étudiant, chômeur : 10 €
- adhésion élu indemnisé : 20 €

La modification est **adoptée à l'unanimité**.

Information : l'association compte à ce jour 403 membres. 230 à jour de cotisation. Réflexion autour d'une adhésion unique avec un montant général. L'âge maximum d'un membre de l'association est de 35 ans révolu.

Vote du budget prévisionnel

Paul BAUMELOU présente un budget prudent, à l'équilibre :

BUDGET PRÉVISIONNEL EXERCICE 2024

CHARGES	Montant	RECETTES	Montant
Achats matières et fournitures	5000	Subventions régionales	8000
Locations/prestations	5000	Subventions départementales	3000
Assurance	200	Subventions communales	3500
Documentation	1100	Cotisations	2500
Rémunérations intermédiaires/honoraires	1800		
Publicité, publication	1000		
Déplacement, missions	700		
Services bancaires	200		
Autres charges de gestion courante	2000		

Total charges hors CVN	17 000	Total recettes hors CVN	17 000
-------------------------------	---------------	--------------------------------	---------------

Mise à disposition gratuite de biens et services	6000	Mise à disposition gratuite de biens et services	6000
Prestations	4000	Prestations	4000
Personnel bénévole	11 000	Bénévolat	11 000

Total dont CVN	38 000	Total dont CVN	38 000
-----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Le budget prévisionnel est **adopté à l'unanimité**.

Modification des nouveaux statuts

Solal GEA expose les 4 axes de la modification statutaire :

- A.** adhésion des collectivités territoriales à l'association ;
- B.** période de latence entre la perte du mandat et la qualité de membre de l'AJEF
- C.** inscription du quorum lors des réunions du conseil d'administration
- D.** précision quant à la date de l'élection et du renouvellement du bureau

A. Cette modification statutaire s'inscrit dans les objectifs de développement de l'AJEF annoncés lors de notre premier campus de rentrée, en octobre dernier. Elle permet, d'une part, de développer notre ancrage local en permettant à un grand nombre de collectivités territoriales - et donc d'élus - d'adhérer à notre association et, d'autre part, d'augmenter notre force budgétaire, afin de développer nos actions et prendre en charge les dépenses inhérentes aux actions locales de notre association.

B. Cette modification permet de mettre fin à l'arrêt brutal de la qualité de membre de l'association. Elle permet également, lorsque le membre occupe des responsabilités, de préparer en douceur la transmission et permet une continuité dans nos missions.

C. Cette modification s'inscrit davantage dans un formalisme exigé pour la réunion du conseil d'administration. Elle fixe ainsi le quorum à un tiers des membres, qu'ils soient présents ou représentés.

D. Enfin, cette modification permet de clarifier la procédure de renouvellement du bureau de notre association, et donc d'enlever un flou quant à la période d'élection. Elle fixe ainsi la prochaine élection de notre association à l'issue des élections municipales de 2026. La commission électorale aura par la suite toutes compétences pour fixer les dates et les modalités substantielles.

Modification adoptée à 100% des suffrages exprimés.

Taux de participation : 63%

Mise en place d'un système de parrainage

Florent ROSSI informe l'assemblée générale du système de parrainage, qui sera présenté lors du conseil d'administration en février 2024.

Le parrain, ou la marraine, aura pour principale mission de suivre les projets de notre association. Il est également une porte d'entrée dans les salons (élus, agricoles, etc).

Chaque délégué régional propose 3 noms d'élus, respectant le pluralisme politique, au bureau qui nommera le parrain régional pour une durée d'un an, non renouvelable.

Pas de vote nécessaire.

Lancement du projet “jeunes & citoyens”

Florent ROSSI expose le lancement imminent du projet “jeunes & citoyens”, donnant lieu à la création de 4 groupes de travail.

Quelques pistes sur les thématiques des groupes de travail seront : éducation et citoyenneté ; enseignement supérieur et orientation ; engagement des jeunes en milieu rural ; engagement des femmes dans la vie politique et citoyenne.

Une soirée débat sera organisée par fédération régionale chaque mois, à la charge du délégué régional.

Ce projet a pour objectif de produire des éléments en vue des élections municipales de 2026. À cet effet, notre association réalisera une production des résultats des groupes de travail.

Proposition : offre de service pour rapprocher les jeunes élus et les jeunes (interventions dans les écoles, lycées,...)

Évènements à venir

Fin février début mars : Salon de l'Agriculture, précisions à venir par Nathan FABBRO ;

14 mars : Salon des maires des Bouches du Rhône ;

15 mars : Séminaire européen à Marseille, encore quelques places disponibles. Le transport et l'hébergement sont entièrement pris en charge.

Questions diverses

L'idée de créer la qualité de « membre honoraire » de l'AJEF pour les membres élus de plus de 36 ans est évoquée

Florent ROSSI,
Président de l'AJEF

Solal GEA,
Secrétaire général de l'AJEF